



**Denis
MASSEGLIA**

Président du Comité National
Olympique et Sportif Français

Le « sport pour la santé et le bien-être » porte en lui un véritable enjeu de société et doit s'appréhender comme une habitude de vie, pour être bien, pour être mieux, et optimiser ainsi le bien le plus précieux de l'Homme, à savoir sa Santé. Les bienfaits d'une pratique sportive raisonnable et adaptée ne sont en effet plus à démontrer. Le « sport pour la santé et le bien-être » doit être encouragé sous toutes ses formes, que ce soit dans le cadre d'un club ou en dehors, dans une pratique libre qui se développe toujours plus.

Notre préoccupation relative à la santé des pratiquants est par ailleurs sensiblement orientée sur la lutte contre le dopage. Ce dernier est préjudiciable à plusieurs titres : par la dégradation de l'image du sport, par la rupture de l'égalité théorique entre concurrents, par les conséquences vitales sur le sportif dopé.

Lutter contre ce fléau est donc une priorité nécessitant que tous les acteurs du sport mènent ensemble une politique associant prévention et répression. Grâce à l'action conjuguée des instances sportives et gouvernementales, et l'impulsion donnée par l'Agence Mondiale Antidopage, tricheurs et réseaux liés au trafic de stupéfiants sont ainsi de plus en plus exposés.

Le travail de prévention contre le dopage est une œuvre éducative qui s'inscrit dans la durée. La mallette d'information « Le sport, pour la santé », dont la première édition date de 1998, est précisément construite et régulièrement mise à jour afin de permettre à tous ses utilisateurs de s'appuyer sur un outil de qualité.

Fruit d'un travail en commun entre le ministère de la Santé et des Sports, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et la Commission médicale du CNOSF cet outil n'a, au final, qu'une ambition : permettre à tous les pratiquants de s'épanouir dans leur sport, quel qu'en soit le niveau, mais dans des conditions assurant tout autant l'honnêteté des compétitions que l'intégrité physique de chacun. Cela sera possible s'ils sont sensibilisés, informés des risques pour leur santé de pratiques déviantes ou non-contrôlées.



Comité National Olympique et Sportif Français

1 avenue Pierre de Coubertin - 75640 Paris Cedex 13

Tél.: 01 40 78 28 00

Site internet : www.franceolympique.com